

## transcription<sup>5</sup>:

en paléographie, reproduction d'un texte en latin en rétablissant les abréviations.

### paléographie<sup>6</sup> :

étude des écritures manuscrites anciennes.

#### Abbaye de Mazan<sup>7</sup> :

Anne-Marie Michaux est auteure, avec Charles Besson, entre 2000 et 2011, de nombreuses publications sur l'Abbaye de Mazan ou sur des documents médiévaux s'y rapportant.

Elle est aussi, avec Laurent Haond, auteure d'un article paru dans les Cahiers du Mézenc n° 27 (2015) : « Le mandement du Bleynet à Sainte-Eulalie, au Moyen Age et à l'Epoque moderne ».



c'est sur la moquette, dans l'allée entre les tables que j'ai pu le consulter. Pour tout dire, je n'y comprenais rien, mes années d'études du latin classique ne me servaient pas, la calligraphie ne me permettait pas de reconnaître le moindre mot !

Lorsque je ré-enroulais le parchemin, je constatais que mes mains étaient noires d'encre et de poussière et qu'en manipulant le document, je m'étais couvert d'une poussière venue du fond des âges et j'avais peut être détérioré le précieux document.

En sortant du bâtiment des Archives, j'avais le sentiment d'avoir eu entre les mains un document exceptionnel et sans aucune protection puisque consultable par le premier venu, et surtout une pièce de première importance pour l'histoire en général et pour l'histoire locale en particulier. Il était urgent de le protéger dans un premier temps, puis de le restaurer pour sauver ce qui était encore lisible, afin de pouvoir le numériser, le transcrire et le traduire.

Ce document, inconnu pour la plupart, peut en effet être d'un intérêt majeur pour l'histoire locale médiévale de Gluiras.

# Sauvegarder et numériser...

Avec l'appui d'Elisabeth Le Bournault, ancien maire de Gluiras, qui a écrit aux Archives Départementales, la consultation publique du parchemin est désormais impossible. Le terrier de la Marette n'est accessible qu'aux chercheurs, ce qui limite les risques de manipulation et de dégradation accélérée.

En septembre 2015, à défaut d'une restauration trop onéreuse, les Archives Départementales de la Drôme ont procédé à la numérisation de ce document, avec la participation financière de la commune de Gluiras (coût très modique : 30 Euros !). La Commune de Gluiras dispose ainsi de deux CD permettant de lire facilement la totalité du document et de le manipuler virtuellement sans le détériorer (on peut grossir les mots en latins et orienter le texte en tous sens sans perdre la netteté).

## Transcrire et traduire...

Le précieux terrier de la Marette était à présent à l'abri. Restait à savoir ce qu'il contenait, car, comme l'avait fait remarquer le Directeur des Archives Départementales de la Drôme, **la transcription**<sup>5</sup> requiert des connaissances en paléographie et en latin médiéval.

C'est ainsi qu'avec l'aide de Colette Véron, j'ai contacté des universitaires spécialisés car il faut savoir que très peu de personnes en France connaissent parfaitement le bas latin, et encore moins le bas latin du Vivarais! Sans succès.

Finalement, en octobre 2015, Colette me rappelle pour me dire qu'« *Une paléographe*<sup>6</sup> de sa connaissance se propose de transcrire le terrier "pour le plaisir" »

Le terrier de la Marette allait enfin livrer ses secrets!

Madame Anne-Marie Michaux, passionnée d'histoire médiévale et auteure de nombreux ouvrages sur l'Abbaye de **Mazan**<sup>7</sup>, se proposait pour réaliser cette transcription. Madame Michaux vit actuellement au Luxembourg et travaille depuis longtemps sur des archives médiévales du Vivarais.

Très vite, je lui ai transmis les fichiers numériques du terrier, et à l'occasion d'une de ses visites aux Archives Départementales de Privas, nous